

**Services Municipaux - Fourniture et maintenance de photocopieurs - Lancement de l'appel d'offres - Approbation du cahier des charges**

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Le marché de fourniture de photocopieurs à l'ensemble des services municipaux est arrivé à échéance le 31 décembre 1996. Il a consisté en la location et l'achat d'un certain nombre d'appareils ainsi qu'en la maintenance de tous les photocopieurs installés dans les services.

Pour une meilleure adéquation entre les besoins des utilisateurs et les technologies nouvelles dans le domaine de l'informatique, une enquête a dû être effectuée auprès des services, de sorte que le lancement de l'appel d'offres pour le nouveau marché a été retardé.

Il est proposé de porter à 3 ans la durée de ce nouveau marché, qui, compte tenu des délais de publicité et de jugement des offres ne pourrait être conclu qu'à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1997. A noter qu'il ne portera que sur la fourniture d'un certain nombre d'appareils en location et sur la maintenance de l'ensemble du parc de photocopieurs (en location et propriété de la Ville).

Sur avis favorable de la Commission Administration Générale, le Conseil Municipal est invité à :

- décider du recours à la procédure d'appel d'offres ouvert,
- approuver le cahier des charges rédigé à cet effet,
- autoriser M. le Maire à signer les actes d'engagement à intervenir après appel d'offres ainsi que les éventuels avenants, dans la limite des crédits qui seront inscrits aux budgets primitifs 1997 et suivants.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions du Budget et Administration Générale, le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 17 avril 1997.*